

Des territoires et leurs habitants sacrifiés!

Novembre 2017



Le développement des transports en commun en Ile-de-France **est une priorité de tous les acteurs publics** (Etat, Région, Départements, intercommunalités, communes).

Il doit répondre à des impératifs de **développement économique**, d'**attractivité** des territoires, mais aussi de **santé publique**, de **lutte contre la pollution et le réchauffement climatique**.

De plus les transports en commun, tels que le RER, sont une **alternative à l'automobile** alors que le réseau routier est saturé.

Dans un contexte d'augmentation très importante du nombre d'usagers, il est **incompréhensible** que l'offre de transport de la ligne de RER D sur les branches de "Malesherbes/Corbeil" et de "la Vallée" **se dégrade**, notamment avec :

- Des voyageurs toujours plus nombreux et des trajets toujours plus pénibles !
- Des conséquences concrètes et immédiates
- Une perte d'attractivité de notre territoire pour les entreprises et les ménages, et une baisse des valeurs immobilières.

Collectif des habitants et associations du Val de Seine et de la «Branche Malesherbes»

avec le soutien de...



et de...

Franck Marlin, Député 2^{ème} circonscription

Marie Guevenoux, Députée 9^{ème} circonscription

Un projet arrêté depuis novembre 2016 sans concertation !



Les premières réunions publiques de présentation du projet "SA 2019" à tous les élus et aux associations concernés ont eu lieu le 30 novembre 2016, à Montgeron, enfin, le 4 janvier 2017, à Courcouronnes.

Depuis, malgré l'opposition exprimée de manière constante par les élus et les associations des branches « Malesherbes/Corbeil » et de « la Vallée » et plusieurs réunions d'information, le projet n'a pas évolué.

Depuis la première réunion, le leitmotiv des représentants de la SNCF et de « Île-de-France Mobilités » a été : « Il n'y a qu'une solution ! ».

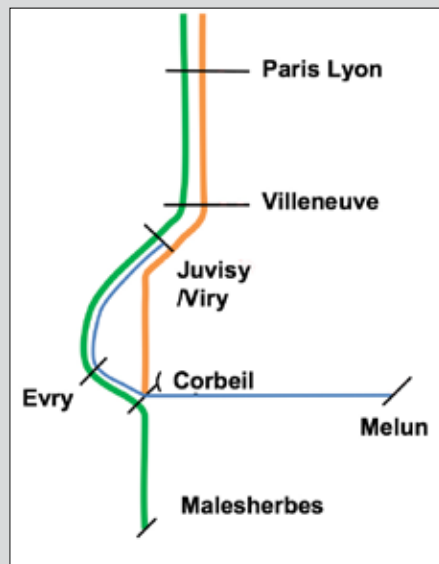
Aussi, aucune remise en cause du principe majeur du projet n'a été enregistrée depuis le 30 novembre 2016 !

Pour les branches "Malesherbes/Corbeil" et de "la Vallée",

le projet de la SNCF :

1 impose un **changement obligatoire de train**, à la gare de Viry ou de Juvisy, pour aller ou revenir de Paris.

Situation actuelle



Aujourd'hui, les usagers des branches "Malesherbes/Corbeil" et de "la Vallée" peuvent poursuivre leur trajet jusqu'à Paris sans changement.

Le projet



Dès décembre 2018, les voyageurs des branches "Malesherbes/Corbeil" et de "la Vallée" devront changer de train, à Viry-Chatillon ou à Juvisy, pour poursuivre leur trajet vers Paris, ou en revenir.

2 → Prévoit de nouveaux trains “Régio2N” **inadaptés à la hauteur des quais** de certaines gares à partir de Juvisy !

De nouveaux trains, les « Régio2N » doivent être mis en service sur les branches de « Malesherbes/Corbeil » et de « la Vallée ».

Ils remplaceront les trains d’aujourd’hui, les « Z2N » qui permettent de desservir toutes les gares (pourvues de « quais hauts » ou de « quais bas »).

Les nouveaux trains « Régio2N » ne peuvent desservir que les gares pourvues de « quais bas ».



Ce choix de matériel condamne les branches concernées à une correspondance...

...puisque de nombreuses gares après Juvisy sont équipées de “quais hauts” (ex. : Gare de Chatelet Les Halles).
Ce n’est pas le cas des trains “NG” (Nouvelle Génération) qui seront mis en service sur les autres branches de la ligne D et qui permettent de desservir toutes les gares.

Pourquoi ce choix ?

Un projet injuste 

qui monte les populations et les territoires les uns contre les autres !

Alors que tous les usagers de la ligne D ont besoin d’une amélioration du service,...

...le projet “SA 2019” dégrade le service proposé à certains usagers et crée une rupture d’égalité d’accès aux transports collectifs.

Des trajets encore plus pénibles !



■ La SNCF et la Région nous garantissent **une dégradation du service** sur les branches de “Malesherbes/Corbeil” et de “la Vallée” avec :

1 **Une correspondance imposée**

C'est-à-dire descendre du train, attendre, se stresser (retards), remonter dans un nouveau train, sans garantie d'y trouver une place assise...

...un obstacle supplémentaire, en particulier pour le déplacement des personnes handicapées.

2 **Un temps d'attente supplémentaire**

Sur des quais bondés exposés aux intempéries...

3 **Un allongement du temps total de trajet :**

La SNCF annonce d'ores et déjà que 75% des retards persisteront. Ils rendront les temps de correspondance aléatoires, en particulier pour les trajets de Paris vers le Sud.

4 **Aucun renfort d'offre** n'a été fermement proposé en compensation de ces dégradations.

Toujours plus de voyageurs sans trains supplémentaires !

Un projet qui ne prend pas en compte l'augmentation constante du nombre des voyageurs sur les branches "Malesherbes/Corbeil" et de "la Vallée"

Les projections de la SNCF annoncent, pour l'ensemble de la ligne D du RER, **une augmentation de + de 50%** du nombre des passagers, **dans les 10 à 15 ans à venir**.

2030 :
900 000
VOYAGEURS
?

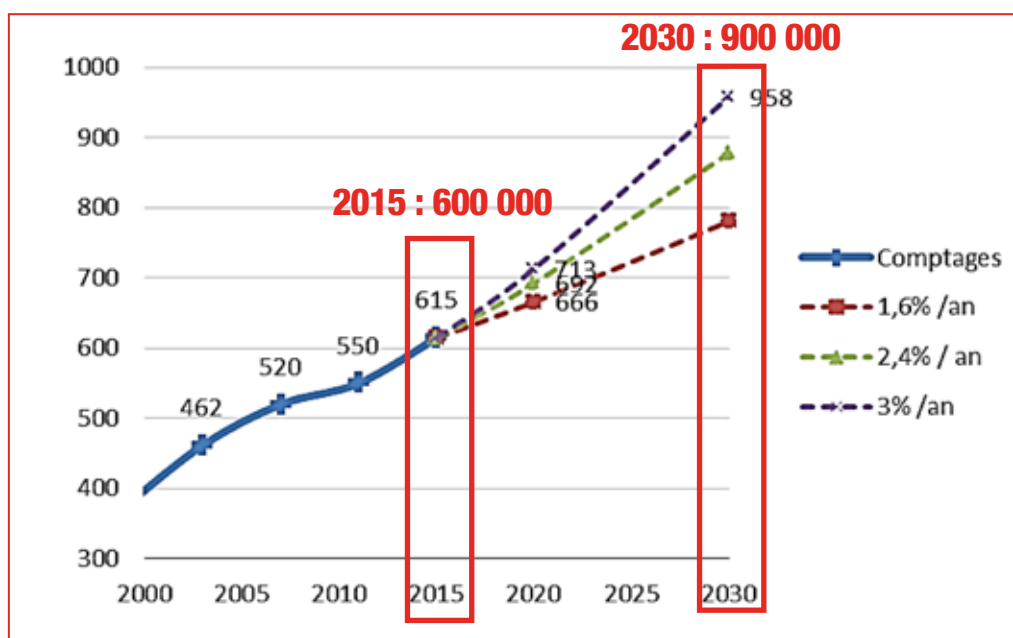


Image issue d'une présentation de la SNCF (4/01/2017)

Alors que sur les branches de "Malesherbes/Corbeil" et de "la Vallée", les projets de construction de nouveaux logements amplifieront les augmentations du nombre de voyageurs déjà constatées (voir plus loin : +50% en 2 ans à la gare d'Evry Val de Seine), aucun train supplémentaire n'est prévu sur ces branches.

Des branches sacrifiées dont la fréquentation augmente

La comparaison des comptages réalisés par la SNCF, en 2015, et par le collectif des habitants du Val de Seine, en 2017, met en évidence une augmentation du nombre de voyageurs de plus de 50%, à la gare « Evry Val de Seine ».

Evry Val de Seine

▶ Voyageurs comptés en 2015

- ▶ Avant 6h: 85
- ▶ 6h - 10h: 839
- ▶ Total: 924

▶ Voyageurs comptés en 2017

(comptage citoyen le 13 novembre 2017)

- ▶ Avant 6h: 78
- ▶ 6h-10h: 1 369
- ▶ Total: 1 447 (+57%)

Pour un projet **juste** et **concerté**



Juste...

Qui améliore la situation de **tous les voyageurs du quotidien**, qui “ne déshabille pas Pierre pour habiller Paul” et qui garantit **une égalité d'accès de tous aux transports publics**.

Concerté...

Tel que l'a proposé la Présidente de la Région, Valérie Pécresse, lors la Commission Permanente du 20 septembre 2017, et dans l'esprit de la “**Charte du citoyen de SNCF Réseau**” et de la **Charte du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer**, avec :

- ➔ **des animateurs impartiaux** dégagés de tout conflit d'intérêts, ou la nomination d'un garant,
- ➔ **des documents fournis en toute transparence** (rapports techniques portés à la connaissance de tous les acteurs),
- ➔ **plusieurs alternatives ou scénarii** proposés par les initiateurs du projet,
- ➔ **des propositions réellement étudiées et des réponses clairement argumentées.**



Pour un projet exigeant avec une vision à long terme

Il est nécessaire d'étudier toutes les solutions et hypothèses évoquées par les acteurs.

Le prolongement de la ligne jusqu'à la gare de Lyon ?

Pour aller jusqu'à Paris, des alternatives à la correspondance existent. Certaines sont prévues dans le projet du "SA 2019" pour la branche "Melun/Sénart". Ainsi de nouveaux trains arrivant du sud devraient s'arrêter à la gare de Lyon (en surface ou en souterrain).

Bien sûr, cette **solution déjà mise en oeuvre** suppose une étude globale de l'utilisation des voies de circulation, qui dépasse une simple analyse de l'organisation de la ligne D.

Aussi pourquoi ce qui est possible sur la "branche Melun/Sénart" ne l'est pas sur les branches de "Malesherbes/Corbeil" et de "la Vallée" ?

Le Terrier de Bercy : dans 10 ans ?

Le projet dit du "Terrier de Bercy" est une des solutions qui pourrait permettre un prolongement des branches de "Malesherbes/Corbeil" et de « la Vallée » jusqu'à la gare de Lyon en utilisant les voies de chemin de fer M dédiées aujourd'hui au transport de marchandises. Ce projet nécessite un investissement de près de **230 millions d'euros** et un délai de réalisation de **10 ans**.

Aujourd'hui, c'est la **seule alternative envisagée par la SNCF pour supprimer la correspondance**.

Prioriser les transports du quotidien avec « l'avis de saturation »

L'allocation de capacités du réseau est réglementée par le **décret 2003-194 du 7 mars 2003** relatif à l'utilisation du réseau ferroviaire. Pour adapter l'offre en trains à une demande croissante, « Île de France mobilités » peut commander des sillons supplémentaires à SNCF Réseau. Si cette demande ne peut pas être satisfaite, **un avis de saturation doit être pris et impose une analyse de la situation élargie à toutes les parties prenantes dans un délai maximal de 6 mois**.

Ainsi l'avis de saturation :

- **contraint toutes les parties prenantes** (« Île de France mobilités », SNCF, Etat, Région...) à **se mettre autour d'une table et à trouver une solution globale** à la situation,
- **déclenche la mise en place d'un ordre de priorité**, dans les transports, **en faveur des transports du quotidien**.

Cet avis de saturation permet de trouver des solutions à l'échelle de l'ensemble du réseau ferré et donc au-delà de la ligne D du RER.



Elaborer, avec une vision à long terme, le nouveau Schéma Directeur de la ligne D...

...En prenant en compte l'**augmentation du nombre de voyageurs**, dans le cadre d'**une large concertation** s'appuyant sur l'intelligence collective, et avec un **périmètre d'analyse qui prendrait en compte l'ensemble du réseau**, pour traduire concrètement les priorités fixées par...

le Président de la République, E. Macron

"J'entends mettre la priorité sur les transports du quotidien..." 1/07/2017

...

... le Ministre de l'Environnement, N. Hulot

"Ce qui est prioritaire, c'est d'améliorer le quotidien du transport des Français..." 30/08/2017

**EN CONCLUSION, NOUS DEMANDONS LE
REPORT DES DÉCISIONS ET DE LA MISE
EN OEUVRE DU PROJET AFIN D'EXPLORER
SÉRIEUSEMENT TOUTES LES ALTERNATIVES.**

CAR...

Si le projet actuel "SA 2019" de la SNCF est appliqué en l'état, les problématiques liées aux correspondances et les dysfonctionnements du RER entraîneront forcément, à terme, **le déplacement des usagers de la branche de "Malesherbes/Corbeil" et de "la Vallée" vers d'autres branches de RER ou d'autres moyens de transport.**

Ainsi, certaines gares risquent d'être moins utilisées et donc de...

FERMER ?